



www.labrillaz.ch



INFORMATION COMMUNALE



Septembre 2022

Photo de couverture :
Lever de coquelicots @Clac-en-un-clic
1er prix du concours 2022 organisé par le site www.fetedelanature.ch
Photo prise le 22.05.2022 à 05h50 sur la route entre Lentigny et Onnens

Edition n° 2 / septembre 2022

En jetant un regard en arrière sur ces derniers mois, ces dernières années, nous pouvons être tentés de nous questionner sérieusement sur l'avenir. Mais, dans une période de changements importants, il est parfois bon de redescendre à notre échelle locale, là où nous avons vraiment un impact décisif, et de faire preuve d'optimisme.

Plus de 300 personnes sont venues s'installer dans notre commune entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2022. La Brillaz bénéficie de l'essor actuel de la région et nous nous en félicitons. Un accueil de ces nouveaux habitants a été organisé le samedi 3 septembre dernier. Au vu du succès de cette nouvelle manifestation, nous allons sans doute la réitérer pour les années à venir.

Remarquons également, que sur ces personnes nouvellement installées, près de la moitié sont des jeunes couples sans enfant entre 20 et 40 ans. Pourquoi ces jeunes couples viennent-ils vivre dans cette magnifique région de Sarine-Ouest ? Pour la plupart : l'envie de fonder une famille, la recherche d'une qualité de vie adaptée à leurs besoins (maisons et appartements spacieux, tranquillité, proximité des transports publics, ...). Une commune qui attire de jeunes couples peut espérer un avenir radieux car c'est un signe d'une commune vivante et tournée vers le futur. Le défi pour nous maintenant est d'offrir à ces familles, ainsi qu'à celles déjà installées, les infrastructures nécessaires à leur épanouissement.

Fait nouveau aussi : une assemblée communale extraordinaire est convoquée pour le 10 octobre prochain. Elle nous permettra de palier un manque actuel dans notre région et en particulier dans notre commune : la création d'une crèche. Objectif déjà défini depuis de nombreuses années et planifié initialement à Lovens avec une plus petite structure, ce projet a été adapté aux besoins actuels et futurs de nos habitants. Le temps de rendre concret ce magnifique projet est tout proche et nous vous en parlons plus en détails dans les pages suivantes.


Avec les structures nécessaires pour la petite enfance, la mobilité est un autre défi important lié à la forte croissance démographique de notre commune. Un concept de mobilité a été étudié. Il vous sera présenté le 10 octobre prochain.

La mise en place de ces nouvelles infrastructures nécessitera forcément de nouveaux investissements, planifiés pour les prochaines années, selon nos besoins et nos capacités financières. Mais grâce à la rigueur et aux efforts consentis ces dernières années, nous avons la chance de bénéficier de finances très saines qui nous permettent d'envisager sereinement ces futures réalisations.

Avec la certitude de pouvoir mettre votre pierre à ce bel édifice, venez nombreuses et nombreux participer à la vie active de La Brillaz. La concrétisation de la vision d'avenir de notre commune vous appartient.

Bernard Oberson, syndic.

L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. Henri Bergson



**PROFITEZ
DES PAGES DE
L'INFORMATION COMMUNALE
POUR FAIRE CONNAITRE
VOTRE ACTIVITE OU VOS PRODUITS**

Insertion
d'annonces publicitaires
possible dès la prochaine édition

Renseignements auprès de l'administration communale
Brigitte Eltschinger – 026 477 99 73
b.eltschinger@labrillaz.ch



COMMUNE DE LA BRILLAZ

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale extraordinaire

le lundi 10 octobre 2022 à 20 h 00
à la salle polyvalente de Lentigny

Ordre du jour

1. **Promotion des nouveaux citoyens**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2022**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
3. **Budget du compte des investissements 2022 : modifications**
 - 3.1. **Ecole d'Onnens : rénovation - adaptation**
 - 3.1.1. Rapport de la commission financière
 - 3.1.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.2. **Route de la Poste - Lentigny : mise en séparatif et réfection du bitumeux**
 - 3.2.1. Rapport de la commission financière
 - 3.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.3. **Route de Chaffeiru - Lentigny : crédit d'étude complémentaire**
 - 3.3.1. Rapport de la commission financière
 - 3.3.2. Vote du crédit y relatif
4. **Réseau Santé de la Sarine (RSS) : modification des statuts**
(disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
5. **Concept de mobilité : information**
6. **Divers**

Le Conseil communal

3.1 ECOLE D'ONNENS

Rénovation - adaptation

Durant plusieurs années, le conseil communal a étudié la création d'une crèche sur le territoire communal car il a toujours été d'avis qu'il manquait des places en crèche dans la région. Il a toujours soutenu être un atout majeur pour une commune de proposer un accueil en crèche pour les familles domiciliées dans la commune et dans la région.

Au début de l'année 2020, la crèche privée Les P'tits Gamins, sise actuellement à Chénens, a pris contact avec le conseil communal pour lui faire part de son intention de venir s'implanter dans la commune car elle avait besoin d'agrandir ses locaux et que des bâtiments dans la commune pouvaient s'y prêter.

C'est pourquoi, dans le projet initial de la stratégie des bâtiments, le conseil communal a proposé la rénovation de l'ancienne école de Lovens dans le but d'accueillir la crèche Les P'tits Gamins.

Suite à une étude approfondie et à différentes visites du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) fin 2021, il a été proposé d'effectuer une rocade de bâtiment et de rénover le château d'Onnens pour accueillir la crèche Les P'tits Gamins et de conserver l'école maternelle La Souris Verte, déjà installée dans les 2 anciennes classes de l'école primaire, dans le but de développer un pôle petite enfance. Et donc d'augmenter le nombre de places d'accueil de 15 actuellement à 33 enfants. Le SEJ a émis un préavis favorable à ce nouveau projet.

Les plans ont été réalisés en collaboration avec les demandes de la crèche, de l'école maternelle, de la commune ainsi que les remarques émises par le SEJ.

Le conseil communal peut dès lors présenter à l'assemblée communale le projet de rénovation du château d'Onnens.

Au rez-de-chaussée, l'école maternelle garde une salle de classe. La crèche prend la 2^{ème} salle de classe ainsi que les 2 appartements de la partie château (rez-de-chaussée et 1^{er} étage). Un homelift est installé à côté des escaliers.

La partie « combles » est conservée à l'usage des sociétés locales. Elle est cependant modifiée en créant 2 salles distinctes de répétitions et ouverte jusque sous la charpente.

Il est important de relever que la partie « château » est un bâtiment classé aux bâtiments historiques. Les biens culturels (SBC) ont déjà été sollicités pour la faisabilité des travaux autant pour la partie intérieure qu'extérieure.

Le coût total de cette réalisation s'élève à CHF 995'650.-, se répartissant de la manière suivante :

Travaux préparatoire	CHF 72'450.-
Bâtiment	CHF 763'200.-
Aménagements extérieurs	CHF 100'000.-
Frais secondaires et réserves	CHF 60'000.-
TOTAL	CHF 995'650.-

Dans ce nouvel investissement est également compris les aménagements extérieurs pour l'utilisation du jardin selon les normes établies par le Bureau de prévoyance des accidents (BPA).

Le financement est prévu par un emprunt. L'amortissement de 3% s'élève à CHF 29'869.50 et les intérêts de 2% à CHF 19'913.-. Soit une charge annuelle de CHF 49'782.50 sur le compte de résultat.

Le conseil communal vous invite à accepter l'investissement de CHF 995'650.- pour la rénovation de l'école d'Onnens.



3.2 ROUTE DE LA POSTE - LENTIGNY

Mise en séparatif et réfection du bitumeux

Suite à plusieurs inondations et des problèmes d'évacuation des eaux sur la route de la Poste, nous avons fait des investigations avec le bureau d'ingénieur RWB Fribourg SA. Nous avons prévu la mise en séparatif des eaux et de ce fait la réfection de la route.

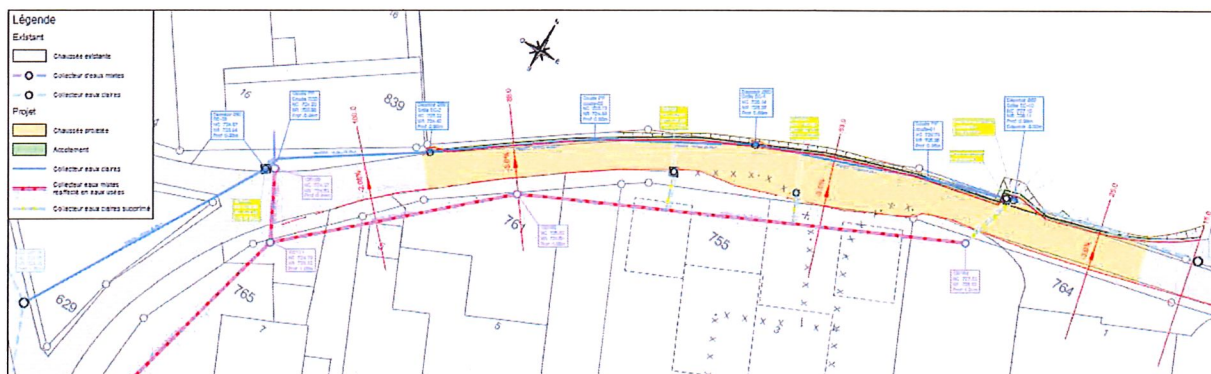
Les problèmes principaux viennent des eaux provenant des champs, des routes en amont et du sens de la pente de la route.

Afin de résoudre ces problèmes, nous avons opté pour la solution de mettre en séparatif les eaux de ce secteur :

- Création de collecteurs EC pour récupérer les eaux de la route.
- Modification du profil de la route sur 80m, afin de diriger les eaux dans les nouveaux collecteurs.

Le devis estimatif est de CHF 108'000.- + CHF 12'000.- pour les divers, ce qui représente un investissement de CHF 120'000.-.

Le financement est prévu par la trésorerie communale et par les taxes taxes communales du service de l'évacuation des eaux. Le taux d'amortissement est de 2.5% pour la réfection du bitumeux et de 1.25% pour la mise en séparatif.



Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter un crédit d'investissement de CHF 120'000.- pour la mise en séparatif et la réfection du bitumeux sur la route de la Poste à Lentigny.

3.3 ROUTE DE CHAFFEIRU - LENTIGNY

Crédit d'étude complémentaire

Suite à la présentation du projet de réfection de la route de Chaffeiru aux riverains, il est apparu que de nombreux citoyens n'étaient pas en accord avec certaines parties de ce projet.

Pour améliorer celui-ci et ainsi donner satisfaction au plus grand nombre, le conseil communal à discuter avec plusieurs bordiers et il a constaté que des améliorations sont possibles. Après discussion avec le bureau d'ingénieur responsable du projet, il a été décidé d'établir un devis pour le travail supplémentaire nécessaire à la réalisation de ces modifications. Le montant de celui-ci se monte à CHF 27'000.- TTC.

Récapitulatif financier :

L'Assemblée communale a octroyé un crédit de CHF 110'000.- TTC au conseil communal pour la réalisation de l'étude de la réfection de la Route de Chaffeiru à Lentigny.

Le 21 septembre 2020, le conseil communal a décidé d'intégrer à ce projet l'étude du carrefour de la laiterie pour un montant de CHF 12'757.10 TTC.

Selon le règlement des finances, le conseil communal est autorisé sans en référer à l'Assemblée communale a dépassé le budget initial de 20% mais au maximum CHF 50'000.-.

Actuellement, selon les factures déjà payées et le travail restant à effectuer par le bureau d'ingénieur, le décompte est estimé à CHF 125'000.-.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le conseil communal ne peut pas engager plus de CHF 132'000.- pour ce projet ; raison pour laquelle le conseil communal vous demande ce crédit complémentaire.

Le financement se fera par la trésorerie communale. Le taux d'amortissement est de 2.5 %.

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter ce crédit supplémentaire de CHF 27'000.- TTC afin d'améliorer et de finaliser le projet de réfection de la route de Chaffeiru.



4. RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE (RSS) Modification des statuts

En 2021, le Grand Conseil a adopté la loi sur la défense incendie et les secours (LDIS ; RSF 731.3.1) qui est entrée partiellement en vigueur le 1er juillet 2021. La loi déploiera complètement ses effets dès le 1er janvier 2023, tout comme son règlement d'exécution, le règlement sur la défense incendie et les secours (RDIS).

Cette loi représente un grand changement pour l'organisation des sapeurs-pompiers. A cet effet, il convient de différencier les deux dimensions suivantes :

- Organisation de la défense incendie et des secours (**dimension opérationnelle**) : conformément à l'article 6 LDIS, la commission cantonale de la défense incendie (CDIS) est « l'entité chargée de mettre en œuvre l'organisation des sapeurs-pompiers pour le canton de Fribourg ».
- Gouvernance politique et administrative (**dimension administrative**) : conformément à l'article 14 al. 1 LDIS. Ce sont les associations de communes qui s'assurent de la dimension administrative.

Il convient donc de rappeler que la mise en œuvre de cette réforme LDIS n'est pas un choix mais une obligation pour les communes du district, découlant de cette modification de loi cantonale.

Le changement de paradigme est profond, puisqu'il est question de gérer la défense incendie en fonction du risque (et garantir l'aide adéquate la plus rapide), et non plus en fonction des frontières politiques, à savoir les communes.

La défense incendie est confiée par la LDIS à des associations de communes. En Sarine, la CRID (Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné) a décidé de confier cette tâche au RSS (Réseau santé de la Sarine) : une phase institutionnelle qui durera jusqu'au 31.12.2022. Elle sera suivie d'une phase opérationnelle de mise en œuvre à partir du 1er janvier 2023.

Cette réforme, sollicitée notamment par l'association des communes fribourgeoises, ne tend pas à démontrer que la défense incendie telle qu'elle est organisée actuellement ne fonctionne pas. Au contraire, elle offre toutes les garanties nécessaires, principalement grâce à l'engagement de nombreuses miliciennes et nombreux miliciens.

La réforme vise plutôt à moderniser et harmoniser la défense incendie, à permettre une perméabilité entre les compagnies, ainsi qu'à atteindre une égalité entre les communes.

La reprise des pompiers par le RSS nécessitait une modification des statuts, validée en AD (Assemblée des délégué-e-s) le 1er juin 2022. Les modifications de statuts doivent être validées par les législatifs des communes. S'agissant d'une nouvelle tâche, cette validation nécessite l'unanimité de celles-ci.

Ainsi, les statuts définissent notamment le montant annuel maximum de la taxe d'exemption à CHF 160.00 par personne (art. 25ter, al. 3). Il est important de relever que le montant de la taxe effectivement facturé à ce jour dans les différentes communes du district est très disparate et varie entre CHF 0.00 et CHF 160.00. Par ailleurs, outre les communes qui prévoient une taxe mais ne la prélèvent pas, certaines communes ont décidé de n'imposer aucune taxe d'exemption.

Puisque la régionalisation de la défense incendie, *via* le RSS, implique une égalité de traitement à l'échelle de la région, le montant de la taxe d'exemption doit être le même sur tout le territoire des communes-membres du RSS. De la même manière, l'AD ayant décidé d'astreindre la population du district à la défense incendie et prévoir une taxe d'exemption, celle-ci doit être prélevée dans toutes les communes-membres.

Cela représente l'un des enjeux de la réforme LDIS pour le district de la Sarine. Comme toutes les communes ne connaissent pas ce principe actuellement, et que les montants prélevés sont très différents chez celles qui le prévoient. Aussi, pour mettre en œuvre cette réforme selon les décisions de l'AD du 1er juin 2022, il est indispensable de fixer une taxe dont le montant permettra :

- Un caractère incitatif suffisant à accomplir le service de sapeur-pompier, afin de disposer d'assez d'hommes et de femmes incorporés.
- Un impact mesuré sur le cercle des contributrices et contributeurs, de même que sur les finances communales.
- Un équilibre entre les communes, tenant compte des écarts très importants existants à ce jour en matière d'obligation de servir et de taxe d'exemption.

Cette recherche d'équilibre entre toutes les parties, et les contraintes des uns et des autres, a cristallisé l'attention lors des débats. Une solution entièrement satisfaisante pour l'intégralité des communes apparaît illusoire, compte tenu des contraintes légales et organisationnelles. Il est dès lors indispensable que toutes les parties s'engagent en faveur d'un compromis. Dans cet état d'esprit, le CODIR (Comité directeur) a poursuivi les réflexions suite à l'AD du 1^{er} juin 2022 et, après plusieurs séances, a arrêté ce montant pour 2023 à CHF 100.00.

Outre la fixation du montant maximum de la taxe (art. 25ter, al. 3), la modification des statuts implique les principaux changements suivants : attributions accordées à l'assemblée des délégués (art. 10), obligation de servir (art. 25bis) et les dispenses d'obligation de servir (art. 25ter, al. 2).

Le conseil communal invite l'Assemblée communale à accepter la modification proposée des statuts du RSS telle qu'adoptée à l'assemblée des délégués du 1^{er} juin 2022.

Ces modifications permettent la mise en œuvre de la loi cantonale sur la défense incendie et les secours. L'organisation mise en place garantira dès le 1^{er} janvier 2023 son bon fonctionnement sur le terrain.

**SAPEURS
POMPIERS**

S P
118

**LE SENS
DE L'ENGAGEMENT
PASSEZ À L'ACTION !**

www.118-info.ch

VOUS AIMEZ L'ACTION ? VOUS AVEZ ENVIE DE
VOUS ENGAGER POUR LA SOCIÉTÉ ?

**BIENVENUE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES !**

Ouvert à toutes et à tous

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société.

Formation de base

Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

Critères de recrutement

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Bon à savoir

Un sapeur-pompier effectue en moyenne 9,5 heures d'interventions par année. En plus de celles-ci, il doit également prendre part à plusieurs exercices et formations continue chaque année afin de maintenir ses connaissances à jour.

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société :

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

DATE :

**JEUDI
3 NOVEMBRE 2022**

LIEU :

**CASERNE LA PLUS
PROCHE DE CHEZ
VOUS**

**(LISTE SUR
WWW.118-INFO.CH)**

LES SAPEURS-
POMPIERS
VOUS ATTENDENT !

5. CONCEPT DE MOBILITÉ

Information

Lors de la dernière assemblée, des citoyens nous ont demandé une information sur le rapport du concept global de mobilité qui a été réalisé par le bureau d'ingénieurs Basler&Hofmann.

Ce rapport a pour objectif d'améliorer la planification des infrastructures de transport afin de répondre à la fois aux besoins des différents modes de déplacement et d'assurer un développement durable du territoire, le tout en adéquation avec les services cantonaux.

Les buts principaux de celui-ci sont d'améliorer la mobilité douce, les dessertes pour les transports publics, de planifier l'accessibilité aux différents villages tout en assumant une bonne qualité de l'environnement naturel et du bâti (bruit, qualité de l'air, etc.).

Après une analyse de la situation, le bureau d'ingénieurs a présenté un concept global de mobilité, avec les mesures à entreprendre pour le réaliser.

La commune dispose ainsi d'un outil de référence pour ses futurs projets d'investissements dans les infrastructures des différents modes de transport, ceci pour plusieurs années.

Ce sont les résultats de cette étude qui vont vous être présentés lors de l'assemblée.

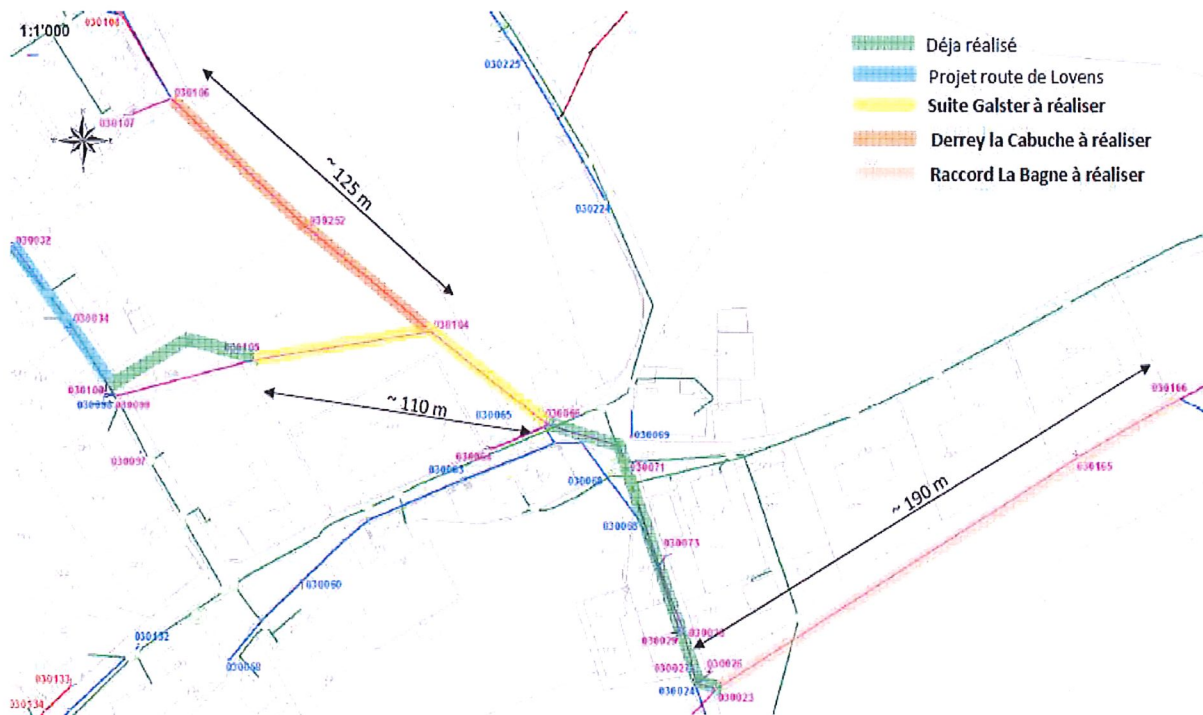


RAPPORT SUR INVESTISSEMENTS

Décomptes finaux

Mise en séparatif secteur Derrey-la-Cabuche à Onnens

Les citoyens présents à l'assemblée communale du 12 décembre 2016 avaient accepté l'investissement pour l'évacuation des eaux - Mise en séparatif secteur Derrey-la-Cabuche à Onnens, pour un montant de CHF 325'000.00.



Le montant total utilisé se chiffre à CHF 253'516.05. Il est inférieur de CHF 71'483.95 à l'investissement consenti par l'Assemblée communale.



Le Conseil communal

	Oberson Bernard Syndic	Présidence du conseil communal et des assemblées communales, Relations publiques, Communication, Finances, Gestion des déchets, Militaire, Protection civile, ORCOC
	Chammartin Auer Christine Vice-syndique	Administration, Personnel, Bâtiments communaux, Parcs publics
	Chappuis Thomas Conseiller communal	Adduction d'eau, AESO, Evacuation des eaux, STEP, AESC, Correction des eaux et endiguement
	Jordan Yvan Conseiller communal	Aménagement du territoire, Constructions, Energie, Police du feu, Nouvelle mensuration, Service du feu
	Krattinger Alexandre Conseiller communal	Routes, Mobilité, Agriculture, Forêts, Parchets communaux, Protection de la nature
	Menétrey Lucie Conseillère communale	Cercle scolaire, Cycle d'orientation, SLPPI, AES, BRA, Ecole maternelle, Petite enfance, Cimetières
	Yerly Grégoire Conseiller communal	Affaires sociales, Santé, Prévoyance sociale, Naturalisations, Culture, Conservatoire, Justice et Police

Evaluation de la circulation (Radar pédagogique)

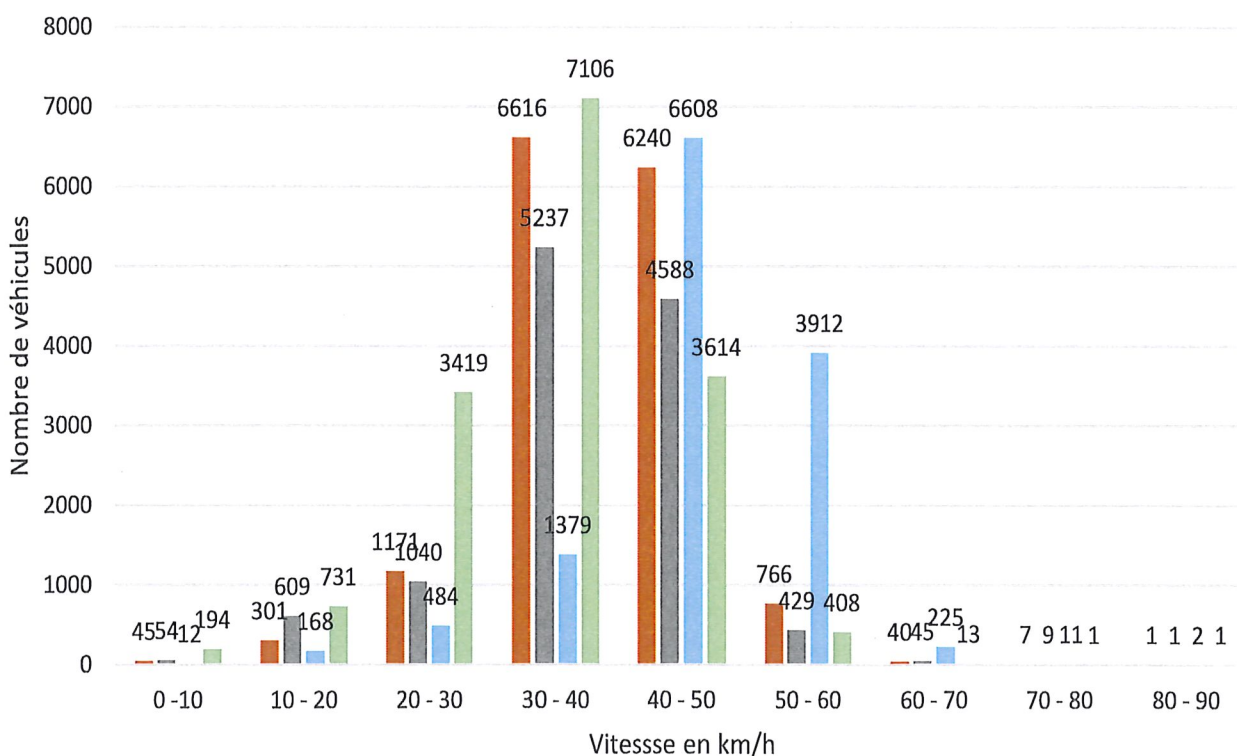
Lieu	Centre d'Onnens
Date:	13.04.22 - 25.04.22
Dir. Arrivante	église
Dir. Sortante	vers Lentigny
Limite de vitesse	50 km/h
Nb. de véhicules	12013
Vitesse moyenne	38 km/h

Lieu	Centre d'Onnens
Date:	26.04.22 - 11.05.22
Dir. Arrivante	Lentigny
Dir. Sortante	église
Limite de vitesse	50 km/h
Nb. de véhicules	15187
Vitesse moyenne	39 km/h

Lieu	Administration Lentigny
Date:	17.03.21 - 29.03.21
Dir. Arrivante	Depuis Onnens
Dir. Sortante	Centre de lentigny
Limite de vitesse	50 km/h
Nb. de véhicules	12801
Vitesse moyenne	47 km/h

Lieu	Administration Lentigny
Date:	29.03.22 - 13.04.22
Dir. Arrivante	Centre de Lentigny
Dir. Sortante	vers Onnens
Limite de vitesse	50 km/h
Nb. de véhicules	15487
Vitesse moyenne	35 km/h

Histogramme de vitesse





IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



Opérationnel depuis le 1er avril 2021, **IPSO** a été sollicité par bon nombre d'entreprises et habitants des communes de Sarine-Ouest. A ce jour, ce sont près d'une **centaine d'interventions** diverses qui ont été assurées par notre service et nous vous en remercions.

Remplacements, renforts d'équipes, travaux extérieurs et intérieurs, nous sommes plus que jamais opérationnels et très bien équipés pour répondre à tous vos besoins. Nous sommes à vos côtés pour faciliter votre quotidien et notamment pour les entretiens extérieurs durant le printemps et l'été (désherbage, petits travaux de peinture, aide à l'aménagement de votre jardin, tonte, réparations de portails ou treillis, nettoyages de propriétés, etc.).



Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement. Nous sommes également à même de répondre à vos demandes les plus urgentes...



Réfection d'une cabane de jardin

Vous trouverez les informations relatives à notre service ainsi qu'une liste non exhaustive de travaux et services en suivant ce lien : <https://www.arcos-sarine.ch>

Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13 – ipso@arcos-sarine.ch



ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT

Il y a deux semaines, j'ai profité d'une journée ensoleillée pour me lancer, avec un ami, dans l'ascension de la dent de Broc. Partis de Notre-Dame des Marches, nous grimpons dans la douceur du matin, protégés par la canopée veloutée des bois dominant Broc. La montée est escarpée, l'effort est intense et le souffle court. Arrivés à une intersection, nous rencontrons une femme, savourant un en-cas, assise sur un tronc. Nos regards se croisent.

Haletant, je hoche la tête pour la saluer. Elle me répond alors de son accent chantant du sud fribourgeois : « ça côte hein ! »

3 syllabes, 2 mots, une interjection. Mille significations.

Avec ces 2 mots, cette dame me dit bien des choses : elle me rend mon salut, fait preuve d'empathie en me montrant qu'elle partage ma peine, crée du lien social, et m'encourage dans la suite de mon parcours.

L'efficacité suisse exemplifiée dans la parole.

La parole.

Cette parole qui nous réunit aujourd'hui autour de ce discours.

À défaut de faire court, j'oserai quelques touches d'humour, une pointe de glamour

Mais promis, rien de trop lourd,

Car à la sécheresse de vos gosiers et aux gargouillis de vos estomacs je ne suis pas sourd.

Monsieur le Syndic, Chers membres du Conseil communal, j'aimerais tout d'abord vous remercier d'avoir pensé à moi pour cette occasion et vous suis très reconnaissant pour l'invitation, que j'ai acceptée sans hésiter.

Chères concitoyennes et concitoyens

Chers habitants et habitantes de La Brillaz et d'ailleurs,

Chères sociétés de la commune,

Chers amis, chère famille,

Aujourd'hui nous célébrons notre pays, la Suisse.

Depuis plus d'un siècle, il est de coutume qu'à cette occasion une allocution soit prononcée, par divers représentants ou représentantes des autorités politiques, religieuses, militaires, ou une personnalité locale. Dans les chaumières, il est d'usage d'écouter le président ou la présidente de la Confédération s'adresser à la nation par la voie des ondes.

La parole est au cœur de cette fête. Ça peut paraître un peu paradoxal quand on y pense.

Dans un pays qui porte son plurilinguisme comme identité,

Dans un pays où, sauf au bout du lac vers Genève, les beaux parleurs sont peu vénérés,

Dans un pays où la sobriété simple des causeries a valeur sacrée,

L'on fait du discours l'un des éléments centraux des solennités.

Un panégyrique patriotique pour les taiseux confédérés.

Taiseux vraiment le Suisse ?

Chez Guy et Ueli, on préfère le franc-parler aux litanies

Pas de places pour les blablas, chez Simonetta et Viola,

Pour notre Alain Bers et KKS, point de laïus dans leurs adresses

Il n'y a guère qu'Ignazio, qui ne peut renier son natal Ticino

Quand il met des crescendos dans ses propos.

Dans nos vieux dictons, celui qui parle trop ne travaille pas, car « il a toute la force dans le museau, comme les taupes », comme le dit un proverbe de nos contrées.

Devons-nous pour autant placer la taciturnité aux côtés de la neutralité, au catalogue de nos valeurs nationales autoproclamées ?

Si le Suisse n'est pas bavard, de conversations, il n'est point avare. En parlant peu, il dit beaucoup. Comme cette dame à la dent de Broc. Et mon grand-père, qui, après nous avoir patiemment écouté palabrer, nous répondait un « bien sûr » lourd de sens.

Les Suisses peuvent se faire comprendre avec peu, parfois même sans finir leurs phrases, comme l'observait très justement notre humoriste cantonal Lord Betterave : « Après, quand j'aurai fini mon... On peut volontiers se voir là-bas sous la ... Et pis se boire une heu ... »

Vous avez tout compris et je maintiens ce que j'ai dit.

Le Suisse n'est donc pas tant taiseux, il s'économise et préfère communiquer efficacement.

Dans notre littérature, pas trop de « raffinement » à la française chez Ramuz quand il décrit notre rurale Helvétie, du langage franc, parfois cru, des réalités dures mais vécues.

Et pour revenir à Ramuz, il faisait cette observation à propos de la Romandie :

« Mon pays a toujours parlé français, et, si on veut, ce n'est que « son » français, mais il le parle de plein droit [...] parce c'est sa langue maternelle, qu'il n'a pas besoin de l'apprendre, qu'il le tire d'une chair vivante dans chacun de ceux qui y naissent à chaque heure, chaque jour. [...] »

Par la suite, il évoque évidemment la France, avec qui nous partageons, une frontière et jusqu'à un certain point une langue, et un bout de culture. L'on pourrait certainement dire pareil pour nos compatriotes germanophones et italophones et leurs voisins respectifs. Ces langues partagées avec d'autres pays ne sont pas sur quoi s'est historiquement construite la Suisse.

Et pourtant...

Aujourd'hui,

Quand l'étoile pâissante de Roger Federer peine à éclairer la nation de son évanescence clarté,

Quand notre neutralité, qu'on croyait naïvement immuable et éternelle se retrouve, à nouveau, perturbée,

Par un monde qu'on a trop longtemps espéré pouvoir simplement ignorer,

Quand le Soleil qui se lève sur nos monts n'est plus brillant, mais brûlant, menaçant nos Alpes et nos glaciers immémorialement chantés,

Quand nos repères sont chamboulés, nos convictions perturbées,

Qu'est-ce qui nous unit dans notre identité confédérée ?

Le thé froid de la Migros ? La Nati, quand elle bat la France un doux soir d'été ?

J'ai envie de dire que la parole et les langues nous unissent.

Aujourd'hui le plurilinguisme fait notre fierté, fait notre identité. La Suisse est plurilingue, Fribourg est plurilingue, la Romandie est plurilingue. Notre plurilinguisme ce n'est pas « beaucoup d'allemand, une bonne dose de français, une poignée d'italien et un soupçon de romanche ». C'est une multitude de parler locaux, de dialectes, qui se côtoient, se nourrissent mutuellement pour former la mosaïque linguistique de notre pays.

Enlevez un seul de ces fragments de pierre et l'œuvre n'est plus complète. Enlevez-en plusieurs et la mosaïque ne représente plus rien.

Notre langage nous lie à un lieu, à des gens, une région.

Quand je rentre à Onnens, depuis Genève, je retrouve un vocabulaire et un accent teintés de patois et de suisse allemand, qui employés au bout du lac suscitent des mines circonspectes et médusées.

Quand, avant de faire firâbe, je leur propose une cannette de cardoche en attendant qu'il arrête de roiller, mes amis genevois restent cois, mais quand je leur parle du droit de vôte, ils rient bien de mon accent, ces chenoyes.

Mais nous pouvons toujours volontiers partager des striflates et du totché en excursion à Delémont. Ou aller chiller avec les fratés au bordu, car nos langues voyagent et évoluent avec nous.

Nos régionalismes, nous en sommes fiers, et nous les endossons presque avec orgueil. Nos huitante et nonante prennent parfois des airs de revendication politique, surtout pour se démarquer du grand voisin français !

Il y a quelques jours, à Paléo, la chanteuse belge Angèle, saluait la foule de cette façon : « ça fait plaisir de chanter dans un pays où on dit nonante-cinq », disait-elle gagnant ainsi assurément, la sympathie du public !

Même le Suisse allemand, qu'on adore ne pas comprendre et qu'on n'aime pas trop entendre, nous émeut parfois, quand loin de la maison à l'étranger, on entend, le matin au déjeuner, à la table d'à côté un tonitruant « Salü zämme! Guete Morge ! Hesch guet gschlafe? »

Définitivement, la langue nous lie, nous fait participer à une communauté.

Plus que ça, elle nous permet de vivre et de faire société.

En Suisse, la parole et la langue sont indissociable de notre identité politique.

Les mythes fondateurs de la Confédération, que nous célébrons aujourd'hui, commencent par un pacte, et surtout un serment prononcé il y a près de sept siècles. La construction helvétique continue avec une médiation en 1803, puis l'existence même du pays est négociée par d'autres au Congrès de Vienne en 1815. Après la guerre du Sonderbund, la Suisse moderne naît en 1848. La première Constitution est acceptée par les Cantons. Rapidement, les droits démocratiques sont étendus, avec d'abord le référendum législatif en 1874 et le droit d'initiative en 1891.

Pacte, serment, médiation, négociations, arbitrage, référendum, initiative.

Autant d'événements où la parole et la langue ont joué un rôle déterminant.

Avec l'initiative et le référendum, nous, citoyens suisses, disposons d'une influence rare sur les affaires politiques.

Nous sommes donc souvent amenés à débattre, discuter, avancer des idées.

Bien sûr, les courts discours efficaces sont toujours préférés aux grandes tirades dans l'arène politique. C'est inévitable. Du Molière en français fédéral ça n'a pas encore été tenté, mais pas sûr que le résultat soit très beau.

Mais nous nous parlons, nous discutons, et surtout nous sommes libres de dire ce que nous pensons, de critiquer, de s'inquiéter, de féliciter, de séduire, de soutenir, et même de râler et rouspéter.

Cette liberté d'opinion et d'expression n'est pas une relique à enfermer dans une vitrine et ne plus toucher. C'est un outil à utiliser, entretenir, réparer, affuter et choyer.

Comme tous les droits obtenus à travers l'Histoire, il faut continuer de la défendre, de l'utiliser et surtout, ne pas l'oublier dans un tiroir. Aujourd'hui, plus que jamais, quand la liberté d'expression, la liberté d'opinion, la liberté de la presse, sont remises en question par des régimes autoritaires.

Mais cet outil, comme tous les outils, s'il est mal utilisé, peut blesser et détruire. Il faut apprendre à l'utiliser avec responsabilité ! Car la liberté de parole, comme toutes les libertés, s'arrête là où commence celle des autres. Le respect de l'humanité d'autrui doit toujours guider nos discours, même dans la critique.

En Suisse, tout le monde a le droit à la parole, tout le monde a le droit d'être entendu et écouté. Et il faut toujours être au moins deux pour discuter. L'essence d'un débat, ce n'est pas la destruction de l'autre par la parole, c'est laisser la chance à l'autre de tenter de nous convaincre. Aujourd'hui, dans la cacophonie d'opinions qui voyagent d'un bout à l'autre du pays et au-delà, par la magie des ondes ou d'internet, j'ai l'impression qu'on l'oublie trop souvent.

Dans notre démocratie, comme dans un chœur ou une fanfare, l'écoute est primordiale, pour que l'harmonie règne, comme nous l'ont démontré avec brio notre harmonie et nos chœurs mixtes.

Et, comme dans un chœur, quand les basses s'oublient et font étalage de la puissance de leurs organes, les altis ne s'entendent plus et l'harmonie périclité. Ce qui n'a pas été le cas lors des prestations de nos sociétés, je précise !

On ne peut pas être d'accord avec tout le monde. Et heureusement. Utiliser la liberté d'expression commence par accepter qu'on ne puisse pas être d'accord avec tout le monde.

Cela passe donc par l'écoute. Écoutons-nous, écoutons les autres, et surtout, et même peut être par-dessus tout, écoutons ceux avec qui nous ne sommes pas d'accord. Au pire, on risque quoi ? d'apprendre quelque chose ? De changer d'avis ?

Et dans la grande chorale confédérale, n'oublions pas les petites voix qui s'expriment timidement dans le fond, qui peinent à transmettre leur désarroi, leurs peines et leurs difficultés. Donnons à toutes et tous, la chance de participer au grand chœur !

Avant de vous laisser profiter des mets et boissons proposés par nos sociétés, et de la chaleur estivale à défaut de feu, j'aimerais vous partager une phrase du préambule de notre Constitution :

« Sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »

Alors,

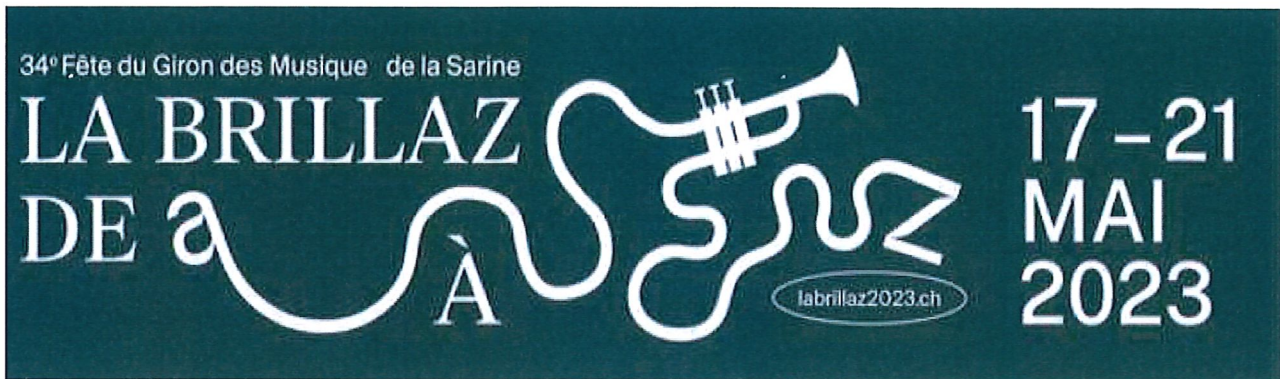
Usons de notre liberté, et veillons à ce que les plus faibles puissent en user aussi.

Vive la Suisse, vivent nos langues vivantes, vive la parole libre et le débat éclairé !

Belle fête nationale à toutes et tous.

Discours écrit à l'occasion de la fête nationale suisse 2022, prononcé le 31 juillet 2022 au réservoir de la Pereire sur les hauts de Lovens, La Brillaz.

Amédée Hirt



Actualités de La BrillAZ de A à Z



Avez-vous déjà dégusté nos vins ?

Le Caveau de dégustation est ouvert:

- vendredi 7 octobre de 17h00 à 21h00
- samedi 22 octobre de 10h00 à 12h30
- vendredi 4 novembre de 17h00 à 21h00
- samedi 19 novembre de 10h00 à 12h30
- vendredi 2 décembre de 17h00 à 21h00

** changements de dates possible, consultez notre site internet*

Un grand choix de vins vous attend.

Vente de vin, de fondues et de saucisses

Une sélection d'une **dizaine de variétés de vin** vous est proposée.

Une fondue de la propre fabrication de la Laiterie Fromagerie Donzallaz à Onnens.

Des saucisses sèches ou à l'ail de la propre fabrication de la Boucherie Oberson à Onnens

Les musiciennes et musiciens de l'Harmonie vous solliciteront avec plaisir!

Recherche de bénévoles

Nous avons besoin de vous comme bénévoles ! **Rendez-vous sur notre site internet pour vous inscrire :**

- Pour travailler durant la Fête
- Pour aider aux décorations

D'ores et déjà un GRAND MERCI

labrillaz2023.ch

Fêtes des Céciliennes



Par le Comité d'organisation | Photo : Gilles Baechler

Ce fut une belle fête, une très belle fête !

Un moment de partage convivial et musical dont les notes, à la fois solennelles et profanes, se font encore entendre dans nos coeurs et nos chœurs.

Un très grand merci à tous les chanteuses et chanteurs de l'Association St-Udalric, à leurs directrices, directeurs et comités.

Et surtout n'oublions pas le Choeur Ste-Cécile et ses nombreux bénévoles à qui nous devons toute notre reconnaissance.



SERVICES & ENTRAIDES

Soutien scolaire

Audrey Devaud, étudiante au Collège de Gambach, est disponible pour donner des cours de soutien de français et allemand aux élèves du niveau primaire. Contact 077 529 04 29.

Cours de rythmique

Anne Menétréy Ruffieux (diplôme de rythmicienne Emile Jaques-Dalcroze, Genève) donne des cours de rythmique pour enfants dès 3 ans le mardi dès 16 h 30 à Onnens. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le 079 579 50 63.

Services d'une baby-sitter !

Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Codourey Emma, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 342 60 99
Favre Pauline, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 351 47 09
Favre Mélissa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 371 91 23
Fridez Noélie, Lovens	Certificat Croix-Rouge		077 513 33 37
Gianferrari Elisa, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 486 24 71
Hirt Daphnée	Certificat Croix-Rouge		079 361 94 27
Hirt Eléonore, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 25 51	079 569 71 80
Jobin Estelle, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 433 01 17
Kannengieser Léna, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 302 63 11
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Rime Mathilde, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 401 44 72	076 720 72 91
Roulin Alicia, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 775 28 56
Roulin Erine, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 135 42 41
Scherly Léa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 15 05	079 466 76 97
Strahm Chloé	Certificat Croix-Rouge		077 527 55 32
Steffen Olivia, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 04 20	077 228 61 83
Thierrin Célia, Onnens	Certificat Croix-Rouge		077 538 98 94
Wohlhauser Charlize, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 747 93 50

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Infirmière à domicile

Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne indépendante, intervient à votre domicile pour des soins de cicatrices, plaies et stomies, contrôle de santé, injections, etc.

Ces soins sont pris en charge par l'assurance de base.

Lun-Mer-Ven de 8h à 18h : 078 403 62 72 / www.adn-soins.ch

Sage-femme

Catherine Rossier / 079 125 01 96 / cat.rossier@outlook.com

Chemin de la Forge 3 – 1756 Onnens

Visites à domicile : Suivi Maman et Bébé après la naissance – Surveillance de grossesse à risque

Cabinet : Séances de préparation à la naissance – Cours de massages bébé (IAIM)

Sage-femme

Martine Marro-Mettraux / 079 287 20 76

Soins aux Mamans et aux Bébés

Suivi avant la naissance





PHILIPPE BERSON

QUALITÉ ET FRAÎCHEUR


Boucherie - Alimentation
Marché St-André

1756 Onnens 026 470 20 50



My Local Services


Votre place du village virtuelle



COMMUNE DE LA BRILLAZ

Toutes les informations sur l'actualité communale

Et la possibilité pour les commerces, les artisans et les sociétés locales de la Brillaz de faire connaître leurs activités.





district de la Sarine
enfants de 0 à 12 ans

famiya
service de garde d'enfants



**devenez accueillant.e
en milieu familial !**

descriptif détaillé et postulation :
www.famiya.ch/emplois




RÉ-OUVERTURE
01.08.2022

La pension La Gouttière accueille vos chats lors de vos vacances ou autres déplacements dans un environnement familial, chaleureux, calme, sécurisé et professionnel. Vos chats trouveront à La Gouttière confort, présence, tendresse et jeux nécessaires durant votre absence.



Annie Blatti Bersier
Formation FSIP Chatterie
Autorisation du SAAV Fribourg

En Meinoud 5
1745 Lentigny
079 669 84 43

WWW.LAGOUTTIERE.CH



IMPLENIA SUISSE SA À FRIBOURG

GÉNIE CIVIL
T +41 58 474 37 37

BÂTIMENT - GROS ŒUVRE
T +41 58 474 37 33

BUILDINGS - ENTREPRISE GÉNÉRALE
T +41 58 474 07 07

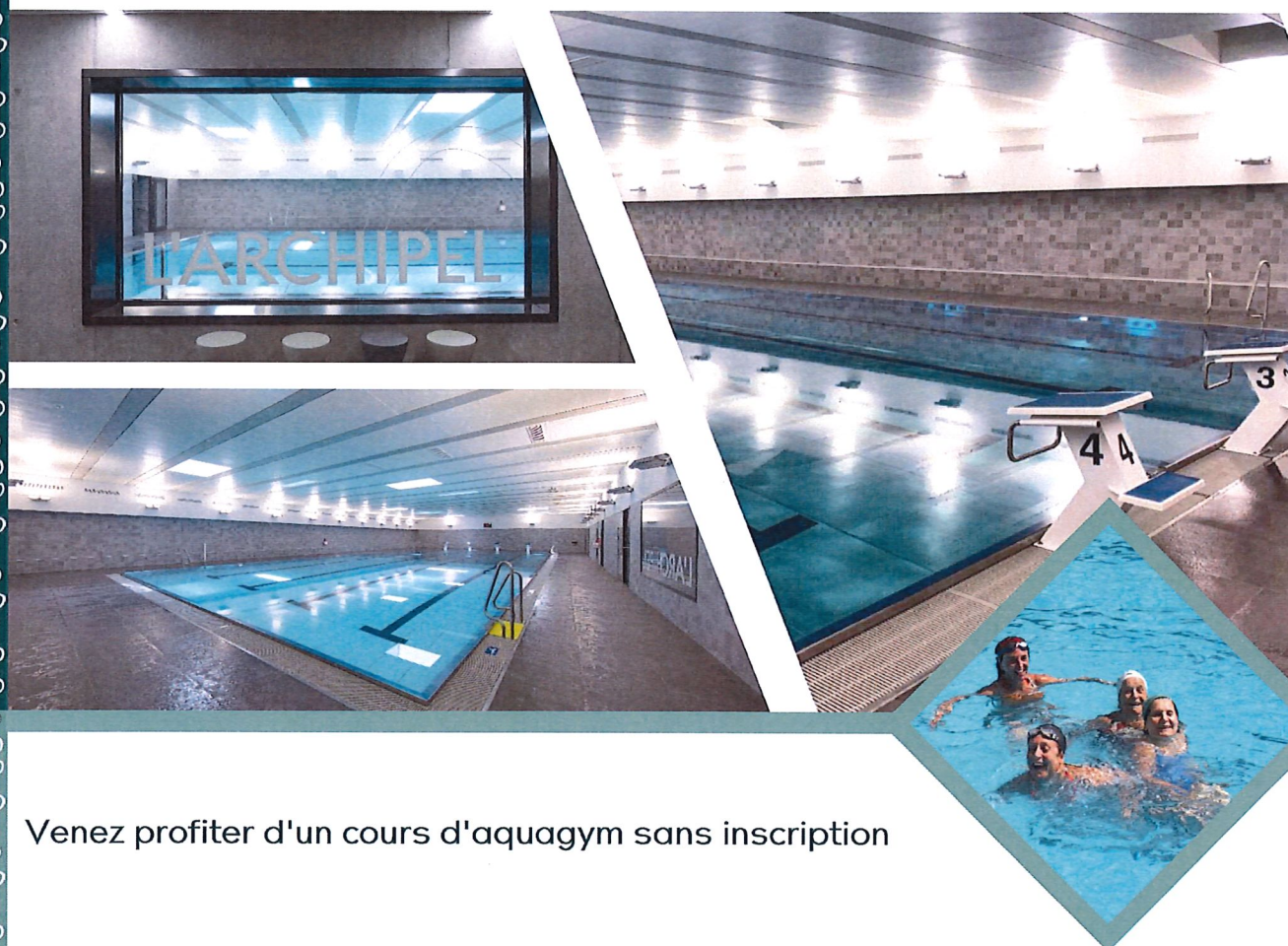
IMPLENIA.COM

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Aquagym senior

à la Résidence Saint-Martin

 **RÉSIDENCE
SAINT-MARTIN**



Venez profiter d'un cours d'aquagym sans inscription

Tous les vendredis de 11:30 à 12:15; sauf vacances scolaires

Prix par cours: CHF 20.- à payer sur place

Repas possible après le cours, sur réservation (jusqu'à 10h le jour même)
directement auprès de la cafétéria, au 026.477.61.31.

⊕ L'Office fédéral des assurances sociales subventionne ce cours parce
qu'il aide particulièrement à lutter contre les atteintes liées à l'âge.

De Lentigny-Suisse à Lentigny-France

Randonnée à vélo du 25 au 29 juillet 2022



C'est un petit projet bien sympathique qui a pu se réaliser en cette dernière semaine de juillet à savoir relier notre village de Lentigny à celui de Lentigny au sud de Roanne en France voisine : un périple d'environ 390 km effectué en 4 étapes par Véréne Fragnière de Cottens, Yves Brodard de Rossens, Yves Piller de Ruyeres-St-Laurent, de Nilde et Daniel Grandjean de Lentigny ; Nilde assumant avec brio la conduite du bus, l'achat des ravitaillements et mille autres petits services qui furent grandement appréciés par le groupe.

Nous retiendrons les « 4 villes-étapes » Le Sentier, Bellignat, Francheleins et Lentigny, la beauté des paysages traversés, la météo exceptionnelle, la bonne ambiance et le fait qu'aucune chute ou accident ne se soit produit. Quel cadeau !

A notre arrivée à Lentigny-France, nous nous sommes rendu.e.s à la mairie...qui était fermée. Nous avons pu cependant faire causette avec un employé passant par là. Il transmettra nos salutations aux élu.e.s, selon son expression.

Sur la photo de gauche, l'église de Lentigny-France et sur celle de droite, notre arrivée au village par 34 degrés.

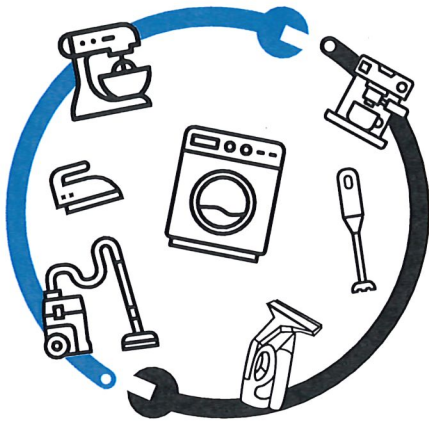
Pour le groupe : Daniel Grandjean



SELF-REPAIR
L A M B I E L

POUR REPARER, LOUER & ACHETER DURABLEMENT

ATELIER DE RÉPARATION - *DU PETIT ET DU GROS*
ÉLECTROMÉNAGER



RÉPARATION - VENTE - LOCATION - PIÈCES DÉTACHÉES

Place de la Gare 2 - 1744 Chénens
079 784 42 20 - www.self-repair-lambiel.ch



Menuiserie Baeriswyl Sàrl
1745 Lentigny

Menuiserie intérieure, dressing
Fenêtres, volets alu, Vélux

079 371 90 75

E ntreprise de T ravaux I mmobiliers

ETI RoCHAT T.

Création et

Entretien de jardin

Terrassement

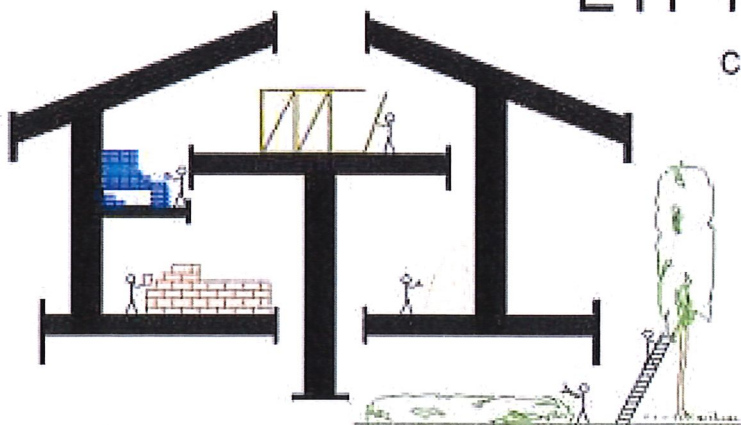
Maçonnerie

Menuiserie

Rénovation

Carrelage

Crépi



Pour tous vos travaux

Thierry RoCHAT
Rte d'Onnens 18
1745 Lentigny
079/372.45.65

d'aménagement et d'entretien
extérieur et intérieur

E-mail: thierry.rochat@bluewin.ch



Forêts-Sarine

Corporation forestière Forêts-Sarine
Route de Grangeneuve 19, 1725 Posieux
026 305 54 56 - www.forêts-sarine.ch

Forêts-Sarine, par mandat de votre commune, assure la gestion des forêts dont votre entité est propriétaire.

Sa mission est de :

- exploiter et mettre en valeur les produits de la forêt, notamment pour la production d'énergie
- protéger les régions à risque contre les dangers naturels (processus torrentiels et glissements de terrain)
- sécuriser les sentiers et les structures d'accueil du public en forêt
- favoriser la biodiversité en forêt, notamment par la revitalisation de biotopes
- conseiller et collaborer avec les propriétaires forestiers privés
- répondre aux demandes des citoyens concernant la forêt

Les équipes forestières de FORÊTS-SARINE mettent également leurs compétences à disposition des communes et des particuliers pour réaliser des travaux à valeur commerciale.

DANS LES FORÊTS PRIVÉES :

- Coupe de bois
- Débardage de bois
- Plantations
- Soins aux jeunes peuplements

POUR LES ENTITÉS PUBLIQUES :

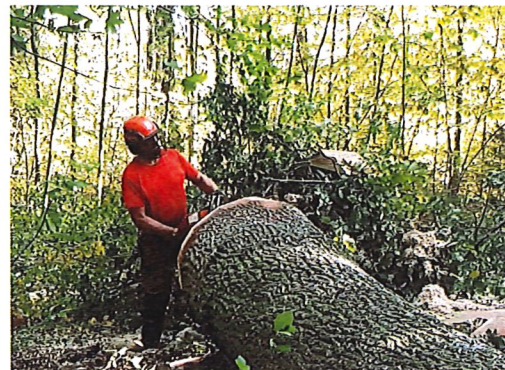
- Aménagement et entretien de sentiers et parcours à thème
- Construction et pose d'escaliers et barrières
- Réalisation de place de pique-nique
- Entretien de haies vives
- Abattages spéciaux en milieu urbanisé
- Stabilisation de terrain (caissons en bois, stabilisation biologique)

POUR LES PARTICULIERS :

- Elagage, entretien de haie
- Abattage et taille de sécurité de grands arbres
- Construction et livraison de tables et bancs en chêne massif
- Fourniture de traverses et carrelets en chêne massif
- Valorisation de bois précieux (vente aux enchères lors de mises)
- Location d'une fendeuse à bois verticale 20 t.

Contactez-nous pour une demande de devis ou pour tout renseignement !

Contact par commune sur www.forêts-sarine.ch



(toutes les prestations listées ci-haut sont bien entendu accessibles à toutes les catégories de mandant)

à Autigny

Aux 4 Éléments AquaSoins

proposent

Aquabike Aquagym

Tapis de course, Jump

(Cours avec monitrice, vidéo ou en individuel)



Bébés nageurs

Chambres d'hôtes

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
nous vous offrons un hébergement de proximité



Lucien & Dominique Haller Sobritz

Tél. 079.308.27.29 - 026.477.07.26

www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch



Fromagerie

ONNENS

Cédric Donzallaz

Rte des Moilles 8

1756 Onnens

026/470.12.23

cedric.donzallaz@hotmail.com

Gruyère AOP

Grand Clos

Fondue

Crème Double

Sérac

Plateaux de fromages

Horaires d'Ouverture :

Lundi 8h-11h 17h-19h

Mardi 8h-11h Fermé

Me-Je-Ve 8h-11h 17h-19h

Samedi 8h-11h30 17h-19h

Dimanche 8h-11h 17h-19h

VOTRE FIDÈLE PARTENAIRE FRIBOURGEOIS, POUR TOUS TRANSPORTS



Sécurité



Qualité



Disponibilité



Fiabilité



ANDREY GROUP

- 220 collaborateurs
- 12 corps de métiers
- Notre philosophie :

« Satisfaire notre clientèle, c'est avant tout la conseiller de manière professionnelle et lui assurer un service de qualité »



SERVICES

- ✓ Collecte groupée de divers déchets en un seul transport
- ✓ Service de bennes allant de 2 à 36 m³
- ✓ Transports de béton, évacuation de terre d'excavation
- ✓ Transfert de container sur divers chantiers, transports spéciaux
- ✓ Déblaiement de la neige, balayage de la route
- ✓ Grutage, WC mobile
- ✓ Collecte des déchets communaux, camion poubelle



andrey@andreygroup.ch
Tel: 026 413 92 00
www.andreygroup.ch

Le Mouret - St-Silvestre -
bulle - Broc - Tavel - Fribourg
- Marly - Villars-sur-Glane

Horaire d'ouverture du secrétariat communal

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	9 h 00 – 12 h 00		
Mardi		14 h 00 – 16 h 30	18 h 00 – 20 h 00
Mercredi			
Jeudi	7 h 30 – 12 h 30		
Vendredi	9 h 00 - 11 h 00		

Merci de respecter les heures de réception en dehors desquelles vous pouvez déposer votre demande par fax, messagerie électronique ou messagerie vocale.

Il est également possible d'obtenir un rendez-vous.

LES PRINCIPAUX NUMEROS DE TELEPHONE

Secrétariat communal	026 477 99 70
Fax.....	026 477 99 79
E-Mail	commune@labrillaz.ch
Administratrice communale	026 477 99 73
Mme Brigitte Eltschinger.....	caisse@labrillaz.ch
Responsable édilité	026 477 99 78
M. Claude Maudry.....	edilite@labrillaz.ch
Service des constructions	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher.....	constructions@labrillaz.ch
Etablissement scolaire	026 477 99 70
Mme Carole Grossenbacher.....	ecole@labrillaz.ch
Ecole maternelle.....	026 477 99 70
Mme Sabine Oppliger.....	commune@labrillaz.ch
Employés communaux / M. Nicolas Mathys	079 279 33 93
M. Claude Roulin.....	079 306 06 45
Agence AVS	026 477 99 70
Chef de section militaire : M. Philippe Chassot	026 477 37 67
Ecoles primaires : Lentigny 1901	026 477 37 43
Lentigny Caméléon	026 470 27 98
Ecole enfantine : Lentigny	026 477 17 34
Ecole maternelle : Onnens	026 470 24 70
Accueil extrascolaire : Lentigny	026 477 99 70
Secrétariat de l'UP Notre-Dame de La Brillaz, Matran	026 401 00 90
Gendarmerie cantonale.....	117
Feu	118
Cdt du CSPi ad intérim : M. Christophe Yerly	079 473 13 75
Service d'ambulance de la Sarine	144
Permanence médicale de la Sarine	026 304 21 43
Service de l'aide sociale.....	026 477 16 88
Fontainier : M. Nicolas Mathys.....	079 279 33 93